



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21/06/2025

### RAPPORT MORAL – EXERCICE 2024

L'année 2024 a été, à nouveau, une année particulièrement active.

Conformément aux conclusions du séminaire tenu fin 2022, les activités de l'association s'organisent autour de trois grandes thématiques : la marche, la place de l'enfant dans la ville et l'apaisement de la ville, qui structurent l'ensemble de notre activité.

La plupart de ces actions sont menées en partenariat très actif avec d'autres associations, Rue de l'avenir cherchant toujours à impliquer de nombreux acteurs pour rendre ses actions encore plus efficaces.

Le rapport d'activités détaille l'ensemble des actions menées en 2024, et elles sont nombreuses.

Sont pointés ci-dessous quelques faits marquants car nouveaux ou spécifiques dans chacune des 3 thématiques.

#### La marche en ville :

Outre les réunions régulières du collectif Place aux Piétons, l'année 2024 a été marquée par :

**: Une réflexion sur la cohabitation entre les piétons et les cyclistes.** : Rue de l'Avenir a lancé un groupe de travail avec la FUB, la LCVR et 60MDP afin de faire un diagnostic, et proposer des pistes de travail et des recommandations. Un rapport rédigé par Anne Faure a été produit fin 2024.

La convergence entre ce GT composé d'associations et celui des élus du réseau Vélo et Marche est envisagée via la rédaction d'un livre blanc.

**La parution en coopération avec UFC Que choisir et d'autres associations du document** : « Marche et vélo, des solutions pour le pouvoir d'achat, la santé et l'environnement » L'association UFC Que choisir a réuni un groupe de travail comprenant Rue de l'Avenir, le Club des villes et territoires cyclables et marchables et la FUB pour évaluer les économies que les usagers peuvent réaliser en choisissant la marche et le vélo pour leurs déplacements quotidiens.

#### La place de l'enfant dans la ville :

Le processus de décentralisation de la coordination et de l'encadrement des « **Rues aux enfants, Rues pour tous** » s'est structuré et a fait l'objet d'une nouvelle dynamique. Le groupe de travail présidé par Frédérique Prédali s'est réuni régulièrement, et l'action bénéficie du soutien d'une chargée de mission Carole Dépit, sur la partie administrative et organisationnelle, et du soutien de Raphaëlle Bergerot sur le site web spécifique.

Par ailleurs plusieurs évènements concernant la place de l'enfant dans la ville ont été organisés, ou préparés en partenariat, par l'association Rue de l'Avenir :

- 23 janvier 2024 : nouveau webinaire « **Mobilités durables et partage de l'espace public dans les quartiers en politique de la ville** », destiné en particulier aux acteurs et chefs de projets des Hauts de France (Rue de l'Avenir / CREM / IREV)
- 27 mars 2024 : **Rencontre à Rouen des acteurs normands impliqués dans les Rues aux enfants, rues pour tous** : « **En Normandie : place aux enfants dans l'espace public !** » : A l'initiative de Rue de l'Avenir, du groupe d'appui normand des Rues aux enfants et de l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable, en partenariat avec la Métropole de Rouen et le CEREMA. Une journée ouverte par Clément Rivière sur le sujet « Qu'est-ce qu'une ville à hauteur d'enfant ? »

### L'apaisement de la ville :

**La campagne nationale « Ville apaisée, quartiers vivre »** : L'année 2024 a permis de développer cette campagne, organisée par Rue de l'Avenir en partenariat avec le Réseau vélo et marche, FUB, FNE et FNAUT et de mettre en place des évènements et rencontres destinés à créer un réseau de collectivités et d'associations signataires du manifeste rédigé en 2023. La mise en réseau des signataires, collectivités et associations, a fait l'objet de réflexions qui ont débouché sur un programme d'actions comportant essentiellement des visites de sites, où de bonnes pratiques peuvent être observées, et des courts webinaires, « les petits déjeuners apprenants ».

- Visites de sites à Chartres, en avril, et à Lille /Roubaix, en octobre,
- Rencontres de Dijon, en septembre, en partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme
- 3 « Petits déjeuners apprenants » avec les élus de Vitry, de Saint Brioux et de Rennes,
- Rédaction et diffusion des brochures comptes-rendus de voyages en Bretagne et à Chartres.

À noter que la mobilisation des associations signataires est plus difficile.

### Finalisation et diffusion de capsules vidéo sur les moyens d'apaiser la ville :

9 capsules vidéo de moins de 2 minutes, destinées à un public jeune, ont été réalisées sous le pilotage de Pascal Riffonneau, et diffusées à partir de septembre, 1 / semaine pendant 10 semaines, sur les réseaux sociaux..

### Réalisation et diffusion de la brochure « A pied à vélo, mieux se comprendre » :

Conçue et réalisée par Rue de l'Avenir, et l'Association Droit au vélo (ADAV), cette brochure s'adresse au civisme et la prise en compte des contraintes des autres usagers. Elle s'appuie sur les notions de vigilance et de bienveillance, prenant des exemples de fréquentation par les usagers des différents statuts de voirie. Diffusée à partir de septembre 2024, la brochure connaît un grand succès.

## Vie de l'association :

L'activité en 2024 a été structurée par la tenue de bureaux mensuels ouverts aux membres du CA, de deux Conseils d'Administration et de l'Assemblée Générale.

Les quatre parutions du bulletin d'information ont été effectuées, avec une partie dédiée aux informations régionales transmises par les correspondants locaux et toujours très riches..

L'animation du réseau des correspondants locaux dans toute la France, au nombre de 42, généralement issus des associations adhérentes s'est poursuivie avec notamment les rendez-vous « apéros » mensuels en visioconférence sur un thème d'actualité, introduits par la présentation d'un expert (mise sur le site internet ) avec des échanges fructueux et des informations sur les actions régionales.

De nombreux documents ont été produits.

Rue de l'Avenir poursuit également sa participation aux travaux du Conseil National de Sécurité Routière, Anne Faure ayant laissé sa place à Frédérique Prédali et Vincent Chas suppléant.

## Le budget de l'association

Rue de l'Avenir a pu équilibrer son bilan 2024 après plusieurs années de léger déficit, grâce au maintien des subventions de plusieurs ministères et au solde de la convention Ademe 2023 2024. La poursuite de leurs soutiens illustre la confiance que nous avons su établir depuis plusieurs années avec ces administrations et la reconnaissance de la qualité des actions et du travail menés par notre association.

Nous pouvons nous en féliciter collectivement.

## Gouvernance de l'association

L'année 2024 a bénéficié de la forte implication habituelle, de notre Présidente Anne Faure. Celle-ci est malheureusement décédée subitement fin janvier 2025, et sa disparition soudaine nous laisse un grand vide.

L'association a tenu à lui rendre hommage pour son rôle très important dans le rayonnement de Rue de l'avenir, grâce la force de ses compétences et de ses convictions, son goût des autres et ses qualités humaines, son incroyable énergie et ses talents de communicante ...

Au-delà, sachant que le fonctionnement reposait jusqu'à présent sur un petit groupe composé de la présidente, de la vice-présidente, du secrétaire général et du délégué général, auquel prenaient part selon les actions, d'autres membres du Bureau, du CA ou certains adhérents, et également plusieurs prestataires, nous devons repenser notre fonctionnement et élargir les contributions pour faire face aux nombreuses initiatives et campagnes que nous menons et aux sollicitations également nombreuses que nous recevons.

C'est le sens des discussions que nous souhaitons entamer lors de l'Assemblée Générale, puis au sein du CA pour renouveler le nouveau Bureau pour mieux répartir la charge de travail très lourde.